

A propos d'une inscription arabe découverte à Bâb al-Ġibli (Sfax)

par Faouzi MAHFOUDH

Quiconque passe par Bâb al-Ġibli, porte de la médina de Sfax, peut remarquer sur sa façade extérieure deux inscriptions. La première, encadrée dans le linteau de l'arc, est très apparente; elle fut publiée pour la première fois par Abû Bakr 'Abd al-Kâfi (1). La seconde, située au-dessus de la baie d'entrée, est peu visible. Elle est restée jusqu'ici inconnue des chercheurs, bien que sa présence ait été constatée depuis la seconde guerre mondiale (2). Au courant de l'été 1985, nous avons pu enfin - avec le précieux concours de l'I.N.A.A. de Sfax - procéder à son déchiffrement. Nous avons eu la satisfaction d'y découvrir un texte d'une importance historique telle que nous jugeons aujourd'hui utile de le publier et d'en présenter la lecture avec un commentaire succinct (3).

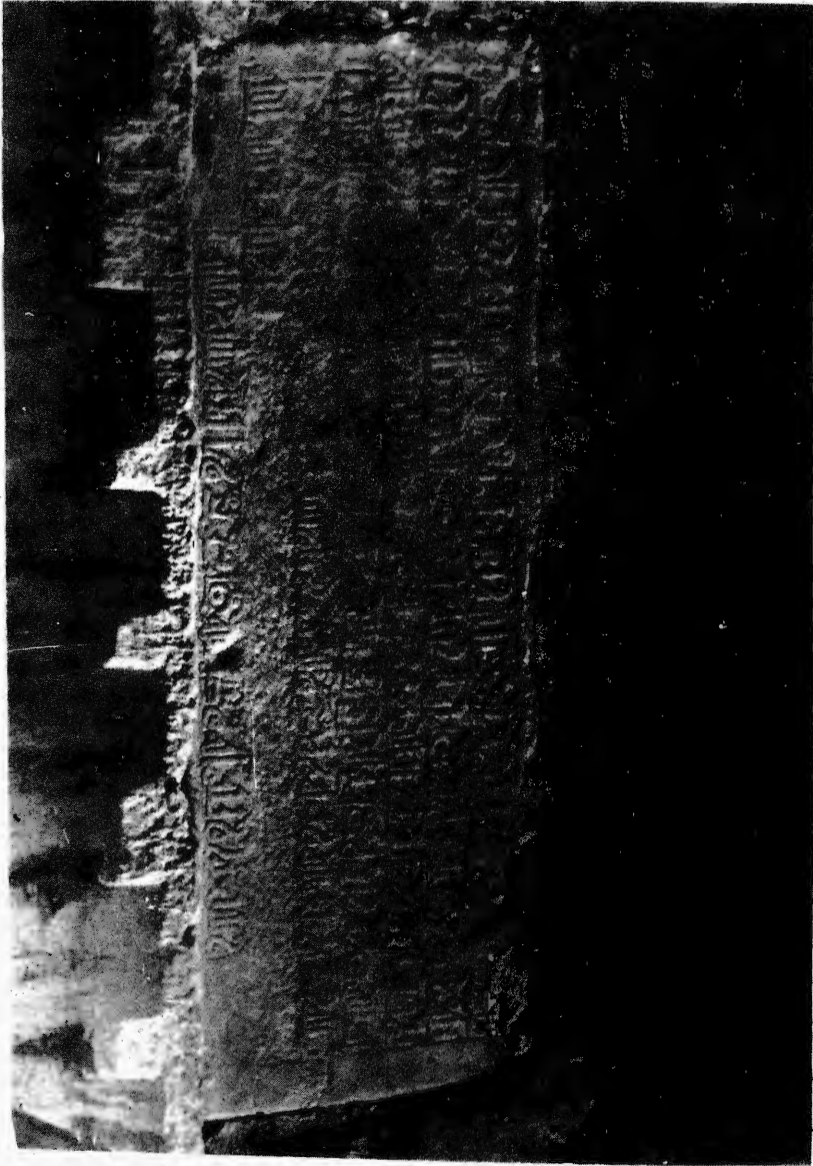
La plaque de l'inscription (voir *hors texte*), en calcaire blanc ressemblant au marbre, est située à une dizaine de mètres au-dessus du niveau du sol et dominant le listel qui sépare la baie d'entrée de la chambre de garde. Elle se présente sous la forme d'un rectangle de 1,06/0, 41 m. Le champ épigraphique comporte sept lignes en coufique fleuri, sculptées en champ levé. la seconde moitié de la cinquième ligne, de même que les deux premiers tiers de la sixième, ont été martelés (4), alors que la dernière occupe le milieu de la plaque laissant à gauche comme à droite une marge non inscrite.

(1) Abû Bakr 'Abd al-Kâfi, *Târîḥ Safâqus*, Sfax, 1966, p. 55.

(2) Lors de notre communication au Comité des Travaux Historiques de Paris, Mr. Picard s'est étonné que Georges Marçais ne l'ait pas publiée alors qu'il devait certainement l'avoir lue. En fait, rien dans les écrits de G. Marçais ne permet de supposer qu'il en ait eu connaissance. 'Abd al-Kâfi dans son ouvrage s'est contenté de noter son existence en émettant l'hypothèse qu'elle pourrait bien contenir des vers d'un poète sfaxien du XVIIIème siècle. Le même auteur cite M.S. Zbiss qui estime, pour sa part, que la facture générale de l'inscription la fait remonter au Vème siècle de l'Hégire.

(3) Nous avons donné une première lecture du texte dans notre thèse *La ville de Sfax. Recherches d'archéologie monumentale et évolution urbaine*, Paris, 1988, p. 683-685.

(4) Les traces du martelage sont encore visibles.



Inscription de Bâb al-Ġibli, 377 H/986 j.c.

- (1) بسم الله الرحمن الرحيم والحمد لله رب العالمين والعافية للمتقين وعلى الله على
 (2) نبيه محمد وعلى إررار عشرته الطيبين امر عدة العزيز بالله أبو الفتح المنصور
 (3) بن سيف العزيز بالله اطلال بقاء وادلم عزه وعلاه ببناء هذا الحصن المبلوك ابتغاء لثو
 (4) أب الله عز وجل ورغبه في الزلفى من امير المسلمين الفسقه
 (5) لمشركين بنعم الله رضائه ورضوانه مولانا وسيدنا xxxxxxxxxxx
 (6) xxxxx تعلم بنائه في سنة سبع
 (7) وسبعين وثلاثمائة وعلى الله على محمد وآله وسلم تسليما.

Nota Bene. - Le texte arabe que nous avons reproduit dans notre thèse proposait pour la ligne 4 un déchiffrement différent, et la ligne 5 n'avait pas été déchiffrée. Nous devons à Mr. Hamid 'Aġâbi le déchiffrement ici proposé d'une partie de la ligne 4 et celui de la ligne 5. Nous lui devons aussi le déchiffrement du mot *al-mubâarak* à la ligne 3. Qu'il trouve ici le témoignage de notre reconnaissance et nos vifs remerciements.

TRADUCTION

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux. Louange à Dieu, Maître des créatures et paix au pieux. Dieu bénisse son Prophète Muḥammad et les bienfaisants de sa famille. A ordonné la construction de ce fortin béni 'Uddat al-'Aziz Billâh Abû al-Faḥ al-Manşûr b. Sayf al-'Aziz Billâh. Dieu prolonge sa vie et perpétue sa puissance et ce dans l'attente de la récompense de Dieu le Puissant, le Majestueux et pour se rapprocher de l'Émir des croyants..... Dieu les protège des libertins et des polythéistes qui rejettent les bienfaits, la satisfaction et le pardon de notre Maître et Seigneur..... La construction fut achevée en l'an trois cent soixante dix sept. Dieu bénisse Muḥammad et sur sa famille la plénitude du salut.

I. Contexte historique

Le texte nous renvoie au règne de 'Uddat al-'Azîz Billâh Abû al-Fath al-Manşûr ibn al-'Azîz Billâh (5), troisième prince de la dynastie ziride. Les sources ne donnent pas sa date de naissance. On sait simplement qu'il accéda au trône à Raqqâda en 374/983 et trouva la mort en 386/996 (6). A son époque les liens de vassalité avec le calife fatimide du Caire al-'Azîz Billâh (366/976-386/996) étaient très étroits. Sa titulature le montre très clairement puisqu'il prend, dès son accession au pouvoir, le titre de 'Uddat al-'Azîz Billâh. On sait aussi qu'il envoya au calife un cadeau estimé à un million de dinars. C'est également le califat du Caire qui l'investit de l'émirat de l'Ifrîqiya et de tout l'occident musulman. Si l'on en croit les textes, son règne connut les premières manifestations d'indépendance de l'Ifrîqiya : il aurait été le premier à percevoir des impôts chez les Kutama alliés des Fatimides; il aurait aussi liquidé le Kâtib 'Abdullah b. Muḥammad (le Dâ'i) qui avait, semble-t-il, des rapports très étroits avec l'Égypte (7).

L'historiographie le présente comme un prince très populaire, qui dut en particulier sa célébrité à deux de ses réalisations : la construction d'un palais à al-Manşûriya Şabra (8) et la réfection des portes de la Grande Mosquée de Kairouan ou de son enceinte (9). C'est de son temps que date la restauration de la Grande Mosquée de Sfax, attestée

(5) D'après Ibn 'Idârî, la titulature complète d'al-Manşûr est Abû Fath al-Manşûr 'Uddat al-'Azîz Billâh ibn Yûsuf al-'Azîz Billâh ibn Zîrî ibn Manâd al-Şanhaġî. Voir *al-Bayân*, I, p. 256; H.H. IDRIS, *La Berbérie orientale sous les Zirides*, I, p. 82 donne la titulature suivante : Abû al-Fath al-Manşûr 'Uddat al-'Azîz Billâh ibn Zîrî ibn Manâd. On remarquera que le prénom de Yûsuf ne figure pas dans le texte de l'inscription. Il n'est pas exclu qu'il ait été abandonné après l'accession au pouvoir en 374 H en faveur du titre Ibn Sayf al-'Azîz Billâh.

(6) La date de 386 H pour le décès est donnée par Ibn 'Idârî, lequel précise par ailleurs que le règne a duré douze années. Mais n'y a-t-il pas là confusion avec la date de décès du calife fatimide al-'Azîz Billâh (366/976-386/996); simple hasard ou confusion ? Al-Nuwayrî retient la date de 386 H; Ibn Ḥaldûn par contre indique celle de 385 H; dans la biographie qu'il reconstruit d'al-Manşûr, M. ZBISS, *Corpus*, p. 31-32, indique la date de 382 H.

(7) Cf. H. R. IDRIS, *La Berbérie orientale sous les Zirides*, p. 62 ss.

(8) Ce palais fut construit en 376 H.

(9) Les sources ne permettent pas de préciser davantage.

par une inscription de 378/988 (10) et l'édification de la *qubba* du *bahw* de la Mosquée al-Zaytûna, attestée elle aussi par un bandeau inscrit de 381/991 (11).

Le texte de notre inscription offre une connotation šî'ite très apparente. Comme l'a remarqué à juste titre M. Zbiss, l'emploi de la *tasliya* suivie des qualificatifs "bons", "excellents", fut mis en honneur par les fatimides qui proclamaient la pureté et l'excellence de la famille du Prophète (12). A cette même époque, l'Égypte et l'Iran "hétérodoxes" connaissaient des formules et des éloges analogues (13). Ce caractère šî'ite fut-il la cause du martelage de l'inscription ?

II. Conjoncture historique et problème du martelage

Ainsi que nous l'avons déjà signalé, les lignes 5 et 6 de l'inscription ont été délibérément martelées. On a voulu sans doute faire disparaître un nom. Les mots *mawlânâ wa sayyidunâ* encore lisibles sont de toute évidence la trace d'une titulature et d'un nom. Ce dernier ne peut être que celui du calife du Caire al-'Azîz Billâh, puisque le nom du gouverneur de l'Ifrîqiya al-Manşûr se lit dans les lignes 2 et 3. Les deux mots encore lisibles sont la preuve irréfutable que le nom du calife figurait bien sur cette inscription en même temps que celui d'al-Manşûr.

Il nous paraît ici indispensable d'examiner deux autres inscriptions de la même époque et qui ont été elles aussi martelées. La première se trouve à Sfax sur la façade orientale de la Grande Mosquée et date de 378 H; la seconde, à la *qubba* du *bahw* de la Grande Mosquée al-Zaytûna de Tunis et remontant à 381 H. Nous avons ainsi trois plaques de la même période, le règne d'al-Manşûr, qui présentent, à part quelques détails divergents, un texte semblable et ont subi un sort identique (14).

(10) L'inscription qui est encadrée sur la façade orientale de la Grande Mosquée est mentionnée par R.C.E.A., t. V, n° 1882, avec la date erronée de 370/980. Elle a été publiée pour la première fois avec un fac-similé par G. MARÇAIS et L. GOLVIN, *La Grande Mosquée de Sfax*, Tunis, 1961, p. 16-17. A. 'ABD AL-KAFI en donne aussi le texte, *op. cit.*, I, p. 124.

(11) S. M. ZBISS, *Corpus des inscriptions arabes de Tunisie. Inscriptions de Tunis et banlieue*, t. I, Tunis, 1955, p. 31 ss.

(12) *Ibid.*, p. 52.

(13) R.C.E.A., t. V; voir surtout les inscriptions suivantes pour l'Égypte : n° 1900, n° 1908, n° 1909, toutes trois de 375 H.; pour l'Iran, l'inscription n° 1901 de 374 H qui donne un texte presque semblable à celui de Sfax.

(14) La ressemblance entre le texte de l'inscription de Bâb al-Ġibli (376 H) et celui de la Grande Mosquée de Sfax (378 H) est particulièrement frappante. A quelques détails près, nous retrouvons les mêmes formules.

Sur l'inscription de la façade orientale de la Grande Mosquée de Sfax, le martelage a été très important. Sans le moindre doute, il a affecté les formules élogieuses visant la famille du Prophète (15); toute la titulature et le nom d'al-Manšūr (16) ainsi que les termes évoquant le calife fatimide (17). Autant dire qu'on avait fait disparaître à tout jamais ce qui pourrait rappeler la présence des Ši'ites en Tunisie.

A la Zaytūna, on avait aussi effacé un nom. M. Zbiss - sans doute à juste titre - a émis l'hypothèse qu'il s'agissait de celui d'al-'Aziz Billāh le calife. Puisque nous avons la certitude que le nom qui a été gommé sur les deux inscriptions de Sfax est celui du calife, on peut fort logiquement supposer qu'il en a été de même à Tunis.

Quoi qu'il en soit, l'objectif du martelage est clair : effacer la trace des Ši'ites et de leurs oeuvres. Le phénomène dépasse de loin le cadre de Sfax, ce qui va à l'encontre de l'hypothèse de G. Marçais et de L. Golvin qui, cherchant une explication du martelage de l'inscription de la Grande Mosquée de Sfax, en avaient attribué la responsabilité au prince local de la ville Hammū b. Malīl qui, d'après eux, voulait s'attribuer le mérite de la réfection du vénéré sanctuaire (18).

Les sources historiques viennent ici à notre secours. Ibn Šaraf, confirmé par Ibn 'Iḏārī, affirme qu'al-Mu'izz b. Bādis avait donné l'ordre de brûler tous les drapeaux et les étoffes des Fatimides et de fondre leurs pièces de monnaie (19). On peut alors déduire sans crainte d'erreur que le programme "d'épuration" s'était étendu aux inscriptions. Nos trois exemples le confirment à l'évidence.

Comment, en face de cette réaction sunnite contre "l'hérésie" šī'ite, expliquer la persistance du nom et de la titulature d'al-Manšūr sur la plaque de Bāb al-Ġiblī ? On peut simplement supposer qu'on n'y

- (15) On peut encore voir sur la plaque et après le nom de Muḥammad la lettre 'ayn qui annonce sans doute la formule 'alā 'Ālihi (sur sa famille).
- (16) Sur la troisième ligne se lisent encore des éloges pour le prince : *baqā' wa adāma 'alāh*, termes identiques à ceux qui précèdent la titulature d'al-Manšūr sur la plaque de Bāb al-Ġiblī.
- (17) L'emplacement des lignes martelées précédant la date est le même que pour la plaque de Bāb al-Ġiblī, c'est-à-dire à la place où on devrait lire le nom du calife. On peut en déduire qu'à la Grande Mosquée le martelage visait aussi le nom d'al-'Aziz Billāh.
- (18) La façade comporte une inscription de l'époque de Hammū b. Malīl : 485 H/1085 JC. Voir G. MARÇAIS et L. GOLVIN, *La Grande Mosquée de Sfax*, p. 16-21.
- (19) IBN 'IḌĀRĪ, *Bayān*, I, p. 277-278. Le texte d'Ibn Šaraf est cité dans un inédit de Michel TERRASSE, *al-Manšuriyya-Šabra* p. 10.

toucha point du fait que l'inscription se trouvait trop haut placée pour être lue. On se serait contenté d'effacer le nom d'al-'Aziz. Il ne faut pas, d'autre part, oublier que le gouverneur de l'Ifriqiya al-Manšūr était le grand-père d'al-Mu'izz. Peut-être peut-on trouver là un motif expliquant qu'il n'ait pas été effacé : par respect pour al-Mu'izz. En revanche sur la façade de la Grande Mosquée où la plaque est disposée très bas et à un endroit très exposé, tout le texte šī'ite, y compris le nom d'al-Manšūr qui rappelle plus ou moins la vassalité envers l'Égypte, a été martelé. Ce sont fort probablement les mêmes raisons qui ont dicté le martelage du bandeau inscrit de la Zaytūna.

III. Contexte d'histoire monumentale et intérêt paléographique

Il sera intéressant de souligner, ici, l'apport monumental de l'inscription et sa place dans l'étude de l'épigraphie tunisienne au Xe siècle. Il n'est pas inutile de rappeler que le texte fait allusion à une restauration. Le terme arabe utilisé est *banā* qui doit être pris au sens de "restaurer" et non point de "fonder" comme notre langage contemporain pourrait nous induire à le comprendre. C'est bien l'acception de "restaurer" que nous offrent les textes médiévaux ifriqiyens. C'est ainsi que l'inscription de la Grande Mosquée de Sfax, à laquelle nous avons déjà fait allusion, utilise le terme *banā* pour désigner des réfections, puisque l'archéologie, l'épigraphie et les textes historiques convergent pour en situer la construction à l'époque aghlabide (IXème siècle). Sans doute, les premiers textes connus évoquant Sfax et qui mentionnent des portes de fer ne remontent pas au IXème siècle (20). Mais leurs assertions sont confirmées par la structure de Bāb al-Ġiblī ainsi que par un bandeau épigraphique encore conservé. Nous pouvons légitimement conclure que nous sommes en présence d'un ouvrage remontant au IXème siècle.

En effet, l'entrée de la Grande Mosquée de Sfax se présente sous la forme d'un couloir peu profond d'une dizaine de mètres de longueur, couvert par des voûtes en berceau soutenues par des contreforts adossés aux murs latéraux. Ce plan est bien celui que connaissait la Tunisie du IXème siècle. Les exemples les plus célèbres en sont les *ribāt*-s de Monastir et de Sousse, tous les deux attribués aux Aghlabides. Par

- (20) Voir à titre d'exemple Ibn Hawqal, Bakri, Idrisi, qui tous évoquent des portes couvertes en plaques de fer.

ailleurs nous savons que, depuis le Xème siècle, la voûte en berceau fut remplacée à Sfax par la voûte d'arête. La Grande Mosquée en est un témoin typique mais il est loin d'être le seul; d'autres exemples à Sfax confirment cette constatation (21). L'épigraphie de son côté démontre l'authenticité de ce porche. En effet, de part et d'autre de la baie d'entrée, on relève une inscription composée de la *basmla* d'un côté et de la *tasliya* de l'autre. Les caractères sont en coufique géométrique exécutés en relief et en une seule ligne; aucun décor de quelque nature que ce soit ne s'observe. Nous retrouvons là les caractères de l'épigraphie tunisienne du IXème siècle. L'analyse paléographique montre la parenté évidente entre les inscriptions de Kairouan sur les chapiteaux du mihrâb de la Grande Mosquée et sur la façade de l'oratoire des trois portes. C'est aussi la même graphique qu'on rencontre à Sousse et à Tunis durant la même période. Le minaret de la Grande Mosquée de Sfax offre aussi dans ses parois intérieures un bandeau dont l'écriture ressemble de très près à celle de Bâb al-Ġibli; il n'y a pas le moindre doute sur l'authenticité de cette partie du minaret et sur sa datation remontant au IXème siècle (22).

Quelle pourrait donc bien être l'oeuvre des Zirides qui a ainsi mérité d'être commémorée par une plaque ? En d'autres termes, quel fut l'apport des Zirides à notre monument ? L'inscription, malheureusement, ne permet pas d'en décider. Nous sommes ici, comme il arrive souvent, en face d'un problème soulevé par la nature même des inscriptions musulmanes où les détails ne sont que rarement mentionnés. L'archéologie néanmoins nous laisse la possibilité d'émettre plusieurs hypothèses.

On notera en premier lieu le mode de construction de la façade elle-même, édifiée entièrement en pierre de taille disposée en deux rangées posées alternativement en champ et en délit. Ce qui donne deux rangées de hauteurs inégales et d'un indéniable effet esthétique. Cette même technique s'observe sur la façade orientale de la Grande Mosquée de Sfax dont la datation au Xème siècle ne fait pas de doute. Elle s'observe aussi sur la façade de Bâb al-Diwân, porte sud de Sfax, et sur le donjon principal de la Qaṣba. Or ces trois monuments sont l'oeuvre des Zirides. Ceci nous permet de supposer que les constructeurs de Bâb al-

(21) On peut citer surtout l'oratoire de la Qaṣaba de Sfax de même que l'entrée du Fundûq al-Haddâdîn de la même ville qui remontent tous deux à l'époque ziride (IXème-XIIème s.) et utilisent exclusivement la voûte d'arête.

(22) Sur l'épigraphie ifriqiyenne au IXème siècle, voir notre thèse, *op. cit.*, p. 678-682.

Ġibli qui ont adopté cette technique ont eux aussi réalisé leur oeuvre au cours du Xème siècle. De ce fait notre porte a fort probablement subi de grandes transformations, sans pour autant perdre ni son aspect original, ni le bandeau épigraphique du IXème siècle.

Les restaurations touchèrent également l'arc d'entrée. On constate en effet que son tracé est comparable à ceux de la salle ziride de la Grande Mosquée de Sfax. De même la moulure de l'archivolte de l'arc rehaussée d'un décor floral rappelle de près l'ornementation qu'on voit encore dans le mihrâb ziride de Sfax.

Ces travaux ont donné à Bâb al-Ġibli l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui. A l'époque de leur réalisation, ils représentaient une oeuvre de grande importance pour une ville dont la sécurité dépendait de son système défensif. Cette importance est historiquement soulignée à nos yeux et par le fait que l'oeuvre fut supervisée par le gouverneur de l'Ifriqiya et par l'inscription qui en immortalise le souvenir.

L'étude architecturale à elle seule ne permet pas de discerner une spécificité régionale quelconque. L'analyse paléographique par contre, à notre avis, atteste nettement un art local.

La première constatation qui s'impose d'emblée en ce domaine est la parfaite similitude entre l'inscription qui nous occupe et celle de la Grande Mosquée. En effet, outre la ressemblance déjà relevée entre les deux textes, nous pouvons observer que l'écriture en est tout-à-fait semblable. On peut dès lors, sans grand risque d'erreur, affirmer que les deux plaques furent travaillées dans un même atelier et par le même lapicide : presque toutes les lettres se présentent sous la même forme à quelques détails près (23). La seule différence se situe au niveau de l'écriture qui est plus large sur l'inscription de la Grande Mosquée. C'est pour cette raison sans doute que le lapicide se vit obligé de ménager deux lignes verticales à gauche de la plaque. Hormis cette particularité de l'inscription de 378 H, on retrouve, pour le reste, le même type de décor adventice enté aux lettres : des palmes doubles, parfois éclatées, et des fleurons trilobés.

Il est tout-à-fait regrettable qu'on ne soit pas en mesure d'établir une comparaison très approfondie avec l'écriture ifriqiyenne de la même période (fin du Xème siècle). La Tunisie n'a pas conservé d'inscriptions

(23) Nous avons tenté une comparaison dans notre thèse, *op. cit.*, p. 688.

monumentales remontant à la seconde moitié du IV^{ème}/X^{ème} siècle, à part, peut-être, le bandeau épigraphique qui contourne la base de la coupole du *bahw* de la Zaytûna de Tunis et qui date de 383/991. Cette dernière inscription - dont nous avons souligné la parenté avec celle de Sfax - a subi elle aussi le martelage, ce qui rend difficile la comparaison des graphies. On peut cependant observer que, dans l'ensemble, ses caractères sont dans la ligne du coufique rigide : les éléments décoratifs adventices sont très rares, les lettres gardent encore un aspect géométrique qui n'est pas sans évoquer l'épigraphie du IX^{ème} siècle aghlabide (24).

La même constatation pourrait se faire pour les inscriptions funéraires kairouanaises et monastiriennes contemporaines (25), où l'on retrouve des caractères tout-à-fait comparables à ceux de Sfax. Toutefois leur ornementation - principalement végétale - n'apparaît que d'une manière très discrète, et à coup sûr moins élaborée que ce qu'on peut observer à Sfax (26).

Nous pouvons donc relever ici, nous semble-t-il, une caractéristique propre à l'épigraphie sfaxienne du Haut Moyen Age, à savoir sa stabilité, comme en témoignent d'autres inscriptions des V^{ème}/XI^{ème} et VI^{ème}/XII^{ème} siècles.

Par contre, les principales villes ifriqiyennes (Kairouan, Monastir, Tunis) connaissent une évolution différente. Elles ont opté pour une écriture, certes coufique, mais où l'ornementation végétale est sévèrement limitée. On peut déceler ainsi dès le Haut Moyen Age l'existence de foyers d'art local, qui ont chacun leur physionomie propre sans pour autant rompre avec l'art ifriqiyen. G. Marçais avait jadis fait une nette distinction entre l'école kairouanaise et l'école soussienne. Cette conclusion pourrait, en fait, s'appliquer à l'ensemble du pays. Plusieurs écoles existaient simultanément.

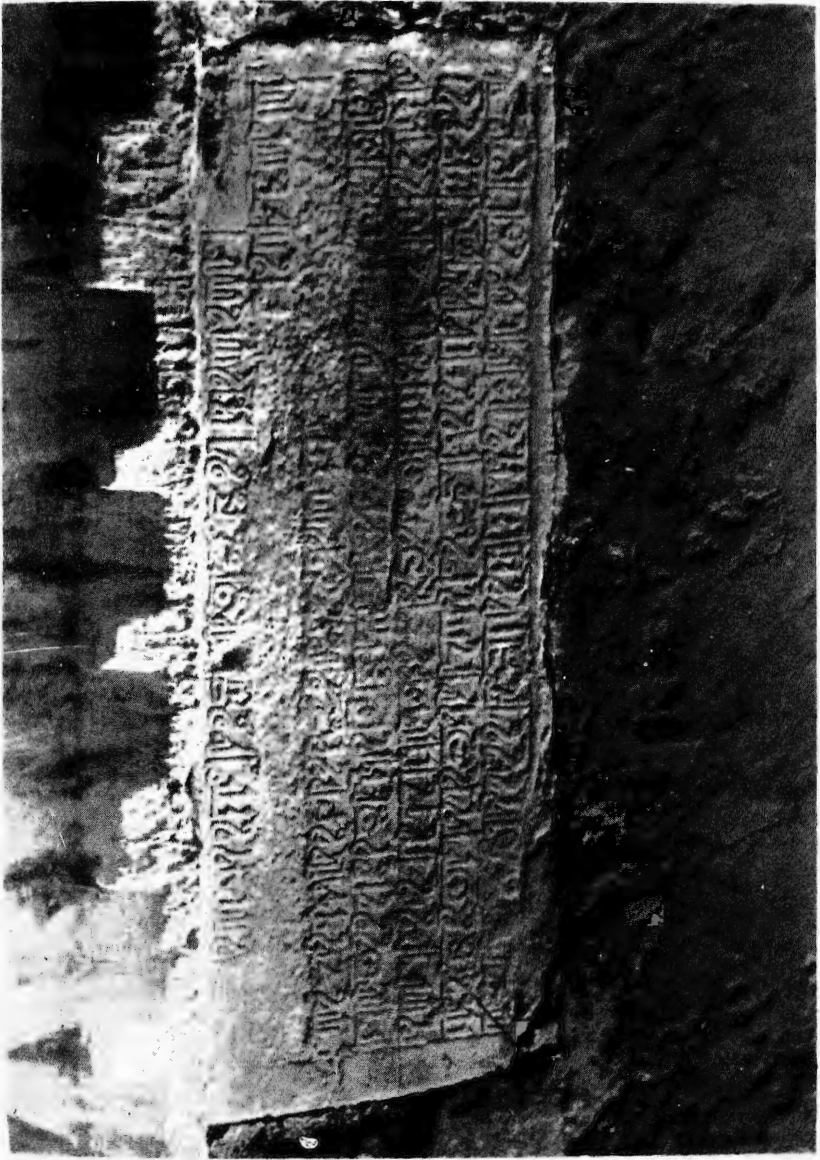
Conclusion

L'inscription qui nous a occupé présente plusieurs points d'intérêt. Par son texte, le plus complet des plaques martelées en Tunisie, elle permet de résoudre quelques problèmes d'ordre historique. Elle nous fait entrevoir l'étendue de l'oeuvre d'al-Manşûr, l'ampleur de son programme urbain qui a embrassé toute l'Ifriqiya. Elle nous offre aussi un document historique qui, à côté d'autres du même genre, illustre parfaitement la réaction sunnite une fois desserrée l'emprise du pouvoir *si'ite* sur le pays. Le document remet également en mémoire une étape de l'histoire d'un des plus célèbres monuments sfaxiens, Bâb al-Ġibli. Enfin l'analyse paléographique comparative nous a montré que des foyers d'art locaux existèrent très tôt en Tunisie, depuis le Haut Moyen Age. L'inscription de Bâb al-Ġibli constitue un exemple typique de l'importance des apports de l'épigraphie dans l'histoire d'une ville et d'un pays.

(24) On peut, à ce sujet, comparer les photographies données par M. Zbiss, Golvin et Marçais.

(25) Il n'est pas inutile de rappeler que l'écriture des stèles funéraires n'évolue pas de la même manière que celle des inscriptions monumentales.

(26) Voir EL-HABIB M., "Stèles funéraires kairouanaises du II^{ème}/IX^{ème} s. au XI^{ème} s., Études typologiques et esthétiques", dans *Revue d'Études Islamiques*, 1975, pl. IV n° 7 (401 H), pl. v n° 15 (425 H), pl. VII n° 68 (472 H). Pour Monastir, voir S. M. ZBISS, *Inscriptions de Monastir*, Tunis, 1960, pl. I à V.



Inscription de Bab al-Gibli, 377 H/986 j.c.